



**COMITE DE COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE
PREVENTION DE LA RADICALISATION ET DE L'EXTREMISME VIOLENT EN REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**



Rapport Annuel d'Activités

2019

Mai 2020

Avec appui du PNUD



Remerciements

Au terme de ce travail, le comité de coordination, sous tutelle de la PRIMATURE, pour la mise en œuvre des différentes activités de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent en République centrafricaine a eu l'opportunité de bénéficier de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires qui participent à la prévention de ce phénomène dans le monde.

A cet effet, le comité de coordination de la SNPREV adresse des remerciements sincères à l'ensemble des partenaires techniques et financiers, pour leur coopération professionnelle fructueuse et efficace. Nous tenons à témoigner toute notre reconnaissance aux organisations telles que le Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme (CAERT), le Centre Africain d'Etudes Internationales Diplomatiques Economiques et Stratégiques (CEIDES) pour leur soutien et tout particulièrement à remercier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour avoir mis à notre disposition les moyens nécessaires pour la réussite de nos activités, surtout aux financements, compétences et connaissances fournies aux différentes parties prenantes en matière de formation, de communication et d'encadrement pour la vulgarisation du document de la SNPREV et la mise en œuvre des activités du plan d'action.

Pour terminer, nous saurions oublier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail. Nous souhaitons une grande prospérité à tous les partenaires afin que le comité de coordination de la SNPREV puisse bénéficier d'avantage d'appuis pour la mise en œuvre des activités prévues et le fonctionnement au cours des années ultérieures.

Brigitte ZAMI

Coordonnatrice du comité de Coordination de la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale
de Prévention de la Radicalisation et l'Extrémisme Violent

Résumé

La prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent est l'un des défis majeurs à la paix, à la stabilité et au développement des Etats africains. Les groupes extrémistes exploitent le sentiment qu'expriment certaines franges de la population vivant dans l'extrême pauvreté ou se sentant exclues de leur communauté. En conséquence, il est indispensable de rechercher et de mettre en évidence les causes profondes de la radicalisation et de l'extrémisme violent pour lutter contre ce nouveau phénomène.

La République Centrafricaine qui se relève peu à peu de longues années de crises violentes n'est pas à l'abri de la menace et des risques de la Radicalisation et de l'extrémisme violent. Pour prévenir ce phénomène, le gouvernement centrafricain, a adopté en 2018 une Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme violent en abrégé SNPREV et un plan d'action, grâce à l'appui du PNUD et du gouvernement du Japon. Cette Stratégie comporte 9 piliers à savoir :

- **Pilier 1** : Système d'alerte précoce ;
- **Pilier 2** : Résilience communautaire ;
- **Pilier 3** : Justice et Etat de droit ;
- **Pilier 4** : Environnement ;
- **Pilier 5** : Communication ;
- **Pilier 6** : Gouvernance et territoire ;
- **Pilier 7** : Sécurité ;
- **Pilier 8** : Education ;
- **Pilier 9** : Coordination et intégration.

Pour la mise en œuvre des activités des différents piliers, le gouvernement a mis en place par un arrêté ministériel en 2019 un comité de coordination composé de plusieurs départements représentés par des points focaux placés sous tutelle de la Primature avec un secrétariat exécutif assuré par le Ministère de l'Intérieur, Chargé de la Sécurité Publique.

Pour permettre au comité de coordination mis en place de disposer des connaissances approfondies sur ce phénomène, une séance de renforcement de capacités sur la thématique avait été organisée avec l'appui du PNUD, cela a permis aux points focaux de disposer des outils nécessaires pour la vulgarisation de cette stratégie.

Au cours de l'année 2019, le comité de coordination de la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent en République Centrafricaine en abrégé CCSNPREV a mis en œuvre plusieurs activités du plan d'action avec l'appui du PNUD et d'autres partenaires techniques et financiers.

Le présent rapport, qui permet au comité de rendre compte des activités réalisées, s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation de la SNPREV et dans la mémorisation des acquis de la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent en République Centrafricaine.

Table des matières

Remerciements	1
Résumé	2
Table des matières	3
Sigles et abréviations	4
I. Introduction	5
II. Adoption et mise en place du comité de coordination	6
III. Le fonctionnement du comité de coordination	6
IV. Les activités réalisées par pilier	6
Pilier 1 : Système d'alerte précoce	7
Résultat attendu 1.2 : Un groupe d'étude au sein de la plateforme de coordination est mis en place pour créer et fournir un système d'indicateurs triangulé et suivi.	7
Pilier 2 : Résilience communautaire.....	7
Pilier 3 : Justice et Etat de droit	8
Pilier 4 : Environnement	9
Pilier 5 : Communication.....	9
Résultat attendus5.1 : La solidarisation communautaire est renforcée.	9
Résultats attendus 5.2 : L'audit des discours dans la sphère publique est conduit	10
Pilier 6 : Gouvernance et administration du territoire	11
Pilier 7 : Sécurité	11
Pilier 8 : Éducation	11
Pilier 9 : Coordination et intégration	11
Résultat attendu 9.1. : La plateforme de coordination et d'intégration est mise en place	11
Résultat attendu 9.2. : Les parties prenantes sont sensibilisées sur la responsabilité de la SNPREV	12
V. Leçons apprises.....	14
VI. Défis	15

Contact de Comité de Coordination de SNPREV

Coordonnatrice : Madame Brigitte **ZAMI**, Conseillère en charge de l'action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale à la PRIMATURE

Secrétaire Exécutif : Monsieur Yves **NAMKOMOKOÏNA**, Chargé de Mission Juridique au Ministère de l'Intérieur, Chargé de la Sécurité Publique

Adresse : Bureau 108 Primature

Adresse e-mail de comité : comitesnprev.rca@gmail.com

Sigles et abréviations

Abréviations	Définitions
AGETIP CAF	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public en Centrafrique
APSUD	Action for Population and Sustainable Development
CAERT	Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme
CCSNPREV-RCA	Comité de Coordination de la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent en RCA
CEAC	Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale
CEIDES	Centre Africain d'Etudes Internationales Diplomatiques Economiques et Stratégiques
HCC	Haut Conseil de Communication
MISP	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
OMCA	Observatoire des Médias Centrafricain
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PREV	Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent
RCA	République Centrafricaine
RCPCA	Plan national Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique
SNPREV	Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent
VNU	Volontaire des Nations Unies

I. Introduction

Le Secrétaire général des Nations Unies a présenté son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent devant l'Assemblée générale le 15 janvier 2016, après avoir exposé les conséquences négatives de l'extrémisme violent sur la paix et la sécurité, le développement durable, le respect des droits de l'Homme, de l'état de droit et l'action humanitaire. Le Plan d'action des Nations Unies consigne les situations et les facteurs favorisant le développement de l'extrémisme violent. Ces facteurs sont de deux (2) ordres. Il y'a d'une part, les éléments structurels et conjoncturels propices à l'extrémisme violent, tels que l'absence de perspectives économiques, la marginalisation et la discrimination, la mauvaise gouvernance et les violations des droits de l'Homme et de l'état de droit, les conflits prolongés et non réglés ou encore la radicalisation en prison, et d'autres part, les facteurs conduisant aux différentes formes de radicalisation, à l'instar des parcours et motivations personnelles, de la victimisation et du mécontentement collectif, de la déformation et du détournement de croyances et d'idéologies politiques, de l'exagération des différences ethniques et culturelles ainsi que du rôle des dirigeants et des réseaux. Sur la base de ces considérations, le Secrétaire général des Nations Unies a insisté sur la nécessité d'adopter des mesures à tous les échelons – national, régional et mondial.

Ainsi, chaque Etat est appelé à élaborer sa propre stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent, articulée autour de sept (7) axes prioritaires :

- le dialogue et la prévention des conflits ;
- le renforcement de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'Homme ;
- l'implication des populations ;
- la mobilisation des jeunes ;
- l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- l'éducation, le renforcement des compétences et la facilitation de l'accès à l'emploi ;
- la communication stratégique, y compris sur internet et les réseaux sociaux.

Après une analyse préliminaire des vecteurs potentiels de radicalisation et d'extrémisme violent en Octobre 2017, la République Centrafricaine a été identifiée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme l'un des pays à risque de radicalisation et d'extrémisme violent en Afrique. Il a été observé que les moteurs de radicalisation en République Centrafricaine (RCA) sont à la fois internes et externes. L'insécurité persistante, l'insuffisance de services sociaux de base, la fragilité individuelle et collective de nombreuses communautés, à travers le pays et la pauvreté multidimensionnelle, sont autant de facteurs qui poussent les populations centrafricaines vers une radicalisation et des formes d'extrémisme violent. Cette prise de conscience s'est matérialisée par de nombreuses initiatives, individuelles et institutionnelles, visant à amener les acteurs tant gouvernementaux que de la société civile à aborder ensemble les fondements même des conditions qui font le lit de l'extrémisme violent.

II. Adoption et mise en place du comité de coordination

Pour prévenir ces menaces, la volonté du gouvernement centrafricain a conduit en juillet 2018, à l'adoption d'une Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de l'Extrémisme Violent (SNPREV) et d'un plan d'action qui s'étend sur trois (3) ans. Cette stratégie a été élaborée grâce à l'appui du Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du gouvernement du Japon.

Il a été mis en place en 2018 par un Arrêté Ministériel N° 030/MISP/DIRCAB/SP.18 un comité de coordination de mise en œuvre de la SNPREV en RCA.

III. Le fonctionnement du comité de coordination

Placé sous la tutelle du Premier Ministre, chef du gouvernement, représenté par le Ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité Publique, le Comité Exécutif dispose d'un secrétariat, comprenant un Président, un Secrétaire Exécutif et des Points Focaux, nommés par Arrêté Ministériel N° 004/MISP/DIRCAB/SP.20.

Pour la coordination des activités, le Comité de Coordination se réunit une fois par mois, et des réunions extra ordinaires sont convoquées par le président du comité si la nécessité est avérée.

Ainsi, afin d'apporter un appui technique et administratif au comité de coordination, le PNUD a mis à la disposition du comité un associé administratif issu du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU). La participation de ce volontaire aux aspects logistiques et administratifs aux côtés du comité a contribué à la mise en œuvre des activités prévues dans le plan d'action.

IV. Les activités réalisées par pilier

Suivant les plans d'actions sectoriels préalablement déterminés, les différents ministères membres du comité de coordination ont participé à de nombreux ateliers en RCA ou à l'étranger, portant sur la thématique de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Au cours de l'année 2019, les membres du comité de coordination ont également eu l'opportunité de mettre en œuvre de nombreuses activités, notamment à Bangui, portant sur la SNPREV. Ces activités ont été réalisées grâce à l'appui technique et financier de différentes structures, à savoir, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Centre africain d'études et de recherche sur le Terrorisme (CAERT) et le Centre d'Etudes Internationales Diplomatiques Economiques et Stratégiques (CEIDES).

Pilier 1 : Système d'alerte précoce

Objectif : Un système d'alerte précoce est mis en place pour la collecte et l'analyse des signes avant-coureurs de la radicalisation et d'extrémisme violent et une réponse appropriée

Résultat attendu 1.2 : Un groupe d'étude au sein de la plateforme de coordination est mis en place pour créer et fournir un système d'indicateurs triangulé et suivi.

Activité 1.2.1 : Identification d'une série d'indicateurs propres au contexte centrafricain alertant sur la montée des radicalismes et l'activité des groupes d'extrémistes violents.

1. Note analytique sur les risques de radicalisation et d'extrémisme violent en République Centrafricaine :

Au début du deuxième semestre de l'année 2019, une étude analytique avait été réalisée sur les risques de radicalisation et d'extrémisme violent par les consultants du PNUD et présentée au comité de coordination. Cette étude a permis de révéler les différents facteurs de ces phénomènes et la particularité du contexte centrafricain. Le document de l'étude est soumis au comité pour la validation.

La réalisation de cette activité a aussi permis de mettre en évidence les différents acteurs (partie nationale, société civile, des bailleurs et des partenaires internationaux), les rôles qu'ils pourraient jouer dans la mise en œuvre des activités du plan d'action de la SNPREV.

Pilier 2 : Résilience communautaire

Objectif : Les communautés sont résilientes face à l'extrémisme violent et à la radicalisation

Les activités retenues n'ont pas été réalisées. Toutefois, les partenaires, notamment le PNUD, dans le cadre de l'amélioration du climat social, du relèvement socioéconomique, au travers de fonds en provenance du gouvernement du Japon, a financé jusqu'en septembre 2019, le projet « Assistance rapide pour la consolidation de la paix et la stabilisation sociale dans les communautés affectées par le conflit en République Centrafricaine ». Ce projet visait la réintégration des groupes vulnérables dans les communautés locales où des milliers de déplacés internes et de rapatriés souffrent du manque de moyens de subsistance. Ainsi, mille (1000) bénéficiaires ont été appuyés et trente-quatre (34) groupements ont été créés à Berberati.

Dans le but de pérenniser ces acquis, et de perpétuer l'appui aux groupements nouvellement formés, le fonds PEV a financé l'initiative « Appui à la mise en œuvre d'un projet communautaire pour la promotion d'activités génératrices de revenus durables et la prévention de l'extrémisme violent à Berberati ». Ledit projet a été exécuté par l'ONG APSUD.

La présente initiative vise à poursuivre l'appui à ces associations créées pour améliorer leurs activités génératrices de revenus et sensibiliser les membres d'associations sur la prévention de l'extrémisme violent.

Le microprojet a pour objectif d'assurer la mise en œuvre d'activités de réintégration socio-économique durable et de la prévention de l'extrémisme violent dans une perspective de cohésion sociale et de coexistence pacifique entre les communautés de la ville de Berberati dans la préfecture de MAMBERE KADEI. Ces facteurs permettent d'assurer la création des conditions favorables à un retour à la stabilité, l'accès au marché de l'emploi en étant la clé.

Afin de renforcer les connaissances relatives à la PEV des membres des groupements, des leaders communautaires et des leaders religieux de la ville de Berberati, de nombreux ateliers de sensibilisation ont été organisés courant décembre 2019. Aussi, en collaboration avec le point focal du comité de coordination du Ministère de la communication, des messages de sensibilisation sont en cours de confection et seront diffusés sur les radios communautaires dans les villes de Bangui et de Berberati.

Pilier 3 : Justice et Etat de droit

Objectif : L'autorité judiciaire est indépendante et la justice est accessible à travers le territoire, prévient l'impunité et garantit l'équité des citoyens, y compris des plus vulnérables.
--

Les activités prévues dans le plan d'action du pilier 3 n'ont pas été soumises au comité PEV par les points focaux du ministère de la Justice. Ainsi, aucune activité n'a pu être réalisée en 2019.

Toutefois la participation des points focaux représentant le ministère de la justice aux activités du Comité PEV est mise en évidence par leur présence dans les réunions du comité de coordination et la contribution apportée lors de l'atelier de renforcement de capacités des professionnels des médias dans la présentation des dispositions pénales pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et les sanctions pénales existantes.

En 2020, une séance de renforcement des capacités des magistrats est attendue. Cela permettra l'atteinte du résultat 3.1 du plan d'action de la SNPREV intitulé <<**l'accès à la justice est amélioré**>>.

Pilier 4 : Environnement

Objectif : Une gestion transparente des ressources naturelles et une distribution équitable des revenus de leur exploitation sont assurées pour la régénération et la protection de l'écosystème

Au sein du comité de coordination de la SNPREV, la représentativité du Ministère de l'environnement avait été prévue lors de la mise en place des points focaux mais ce département n'avait pas proposé de plan d'activité sectoriel. Cela a impacté la mise en œuvre des activités prévues de ce pilier au cours de l'année 2019.

Pilier 5 : Communication

Objectif : La RCA se dote d'une vision inclusive et unifiante de son Histoire ainsi que son futur, de moyens pour favoriser l'accès et le droit à l'information et des moyens de monitorer et sanctionner les discours incitant à la haine.

Résultat attendus 5.1 : La solidarité communautaire est renforcée.

Activités réalisées 5.1.1 : Sensibilisation sur la thématique de la PREV par les jeunes dans leurs communautés à travers les leaders religieux.

1. Formation des pairs éducateurs :

Pour communiquer en milieu jeune sur la prévention de l'extrémisme violent, le ministère de la jeunesse et des sports membre du comité de coordination s'est inspiré du plan d'action de la SNPREV pour outiller soixante (60) pairs éducateurs du 21 au 27 novembre 2019, issus de huit (8) arrondissements de Bangui, des communes de BIMBO et de BEGOUA avec les notions fondamentales de la SNPREV, les droits humains, la cohésion sociale et les techniques de communication pour la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent. Ces pairs éducateurs jeunes constituent à ce jour le relais de la communication sur la prévention de l'extrémisme violent en milieu jeune avec un vocabulaire approprié pour une meilleure compréhension qui favorise la résilience au sein de la population centrafricaine.



Atelier de renforcement de capacités des pairs éducateurs sur la SNPREV.

Du 21 au 27 Novembre 2019, Stade 20000 places à Bangui

Résultats attendus 5.2 : L'audit des discours dans la sphère publique est conduit

Activités réalisées 5.2.1 : *Suivi des discours publics (discours prononcés ou relayés dans la presse) des instances gouvernementales, des partis politiques et de la société civile par le Haut Conseil de Communication (HCC) de la RCA.*

1. Atelier de renforcement de capacité des membres du HCC

Du 25 au 26 novembre 2019 à Bangui, dans la salle de conférence d'AGETIP CAF, vingt-cinq (25) membres du HCC et cinq (5) membres de l'Observatoire des Médias Centrafricain (OMCA) qui font l'auto régulation ont pris part à une séance de renforcement de capacités organisée par le Ministère de la Communication et des Médias. Cette activité a permis aux membres du HCC de s'approprier le document de la SNPREV RCA, du plan d'action et de disposer des connaissances approfondies pour le suivi des messages publiés dans la presse pouvant inciter à la violence ou à la haine conduisant à la radicalisation et à l'extrémisme violent.



Atelier de renforcement de capacités de HCC du 25 au 26
Novembre 2019
Salle de conférence AGETIP-CAF à Bangui

Activités réalisées 5.2.2 : *Permettre la propagation de messages réconciliateurs directement auprès de la population en Français, SANGÔ et dans les langues locales.*

1. Atelier de renforcement de capacité des professionnels des médias

Pour la mise en œuvre du pilier 5.2 du plan d'action de la SNPREV, un effectif de trente (30) professionnels des médias ont pris part à l'atelier de renforcement de capacités sur la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent du 25 novembre au 03 décembre 2019. Pendant cette séance ces derniers ont procédé à la conception de plusieurs messages de prévention qui, après adoption, seront diffusés dans les différents organes de presse à Bangui et à Berberati.



Atelier de renforcement de capacités des professionnels de
médias du 27 au 03 Décembre 2019
Salle de conférence AGETIP-CAF à Bangui

La diffusion de ces différents messages de qualité devrait contribuer à l'adoption de la résilience des populations face aux actes pouvant conduire à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Pilier 6 : Gouvernance et administration du territoire

Objectif : La bonne gouvernance et la bonne gestion du service et de l'administration publique sont assurées, suivies et investies à travers le territoire.

Les activités de ce pilier n'ont pas été réalisées au cours de l'année 2019. Le plan d'activité sectoriel proposé par le ministère de l'Education Nationale avait été validé mais les activités prévues sont planifiées pour être mises en œuvre en 2020.

Pilier 7 : Sécurité

Objectif : La sécurité, la dignité humaine et physique du peuple Centrafricain est assurée par un usage légitime des moyens de la force.

Les activités de ce pilier n'ont pas été mises en œuvre au cours de l'année écoulée. Le plan d'action sectoriel du département de la sécurité publique n'avait pas été validé par le comité pour la mise en œuvre des activités prévues en 2019.

Pilier 8 : Éducation

Objectif : Tout jeune citoyen peut avoir accès à une éducation laïque de qualité, indépendamment de son genre, de son origine, de sa foi et de son appartenance ethnique.

Les activités du pilier 8 n'ont pas été réalisées au cours de l'année 2019, le plan d'activité sectoriel proposé par le ministère de l'Education Nationale avait été validé mais les activités prévues sont planifiées pour être mises en œuvre en 2020.

Pilier 9 : Coordination et intégration

Objectif : Un mécanisme de coordination et d'approche intégrée est mis en place pour le suivi des actions de la PREV.

Résultat attendu 9.1. : La plateforme de coordination et d'intégration est mise en place

Activité 9.1.1. : Mise en place de la plateforme sous le MISF avec un représentant des cabinets techniques ministériels et la société civile au niveau institutionnel.

1. Journée de vulgarisation de la SNPREV auprès des institutions nationales et internationales

Le 18 Décembre 2019 à Bangui s'est tenue sous le haut patronage du Premier Ministre chef du Gouvernement représenté par le Ministre du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, une séance de présentation du document de la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent et du plan d'action avec la participation de Natalie Boucly, Représentante Résidente du PNUD, de représentants des institutions nationales et internationales, des organisations non gouvernementales et de la société civile centrafricaine.



*Journée de vulgarisation de la SNPREV auprès des institutions nationales et internationales.
18 Décembre 2019, Oubangui Hôtel à Bangui*

2. Atelier régional sur l'extrémisme violent à Yaoundé par le CEIDES

Du 06 au 09 Août 2019, trois (3) membres du comité de coordination ont pris part à un atelier de formation des cadres de l'administration des Etats membres de la communauté économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) sur la prévention de l'extrémisme violent à Yaoundé au Cameroun.

Cet atelier a permis le renforcement de capacités des membres du comité de coordination sur la thématique de la SNPREV et des dispositions sous régionales mises en place pour prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation.

3. Participation de deux (2) membres du comité à un atelier de la radicalisation et l'extrémisme violent à Yaoundé

Du 26 au 28 Mars 2019 dans la ville de Yaoundé au Cameroun, s'est tenu l'atelier sous régional de sensibilisation et de renforcement de capacités pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique centrale. Deux (2) membres du comité de coordination avaient pris part à cet atelier intitulé « **Engager les acteurs civils et institutionnels au Cameroun, Tchad, et en RCA** ».

Cet atelier a servi de cadre d'échange d'expériences et à l'acquisition de nouvelles connaissances sur la prévention de l'extrémisme violent en général.

Résultat attendu 9.2. : Les parties prenantes sont sensibilisées sur la responsabilité de la SNPREV

Activité 9.2.1. : Formation de tous les membres de la plateforme aux enjeux de la radicalisation et de l'extrémisme violent

1. Atelier de renforcement de capacités des points focaux membres du comité de coordination

Du 23 au 30 Août 2019, les points focaux membres du comité ont participé à un atelier de renforcement de capacités sur la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent. Cette rencontre a permis aux participants de disposer des connaissances et des outils pour la vulgarisation de cette stratégie. Cela a permis à plusieurs départements ministériels de mettre en œuvre les activités prévues dans le plan d'action élaboré par les points focaux. Cette activité a servi de fer de lance pour toutes les activités réalisées au cours du deuxième semestre 2019.



[Atelier de formation de point focaux du comité de coordination de la SNPREV du 22 au 30 Août 2019, Salle de conférence de la CEMAC à Banqui](#)

Activité 9.2.2. : *Restitution de la sensibilisation au sein de chaque institution représentée dans la plateforme par les membres formés*

Différentes institutions de la plateforme ont été représentées aux différentes formations. C'est ainsi que le Ministère de la Jeunesse a procédé à la formation de pairs jeunes et le Ministère de la Communication à la formation des HCC et des Journalistes. Ces formations portent sur la sensibilisation des partenaires et des éléments internes.

Activité 9.2.3. *Mise en place d'un plan de sensibilisation et de formation pour les acteurs qui participeront à la mise en place de la SNPREV et de son plan d'action*

1. Les réunions du comité de coordination

Au cours de l'année 2019 le comité de coordination a enregistré dix (10) réunions mensuelles ordinaires et cinq (5) réunions extraordinaires. Ces différentes réunions ont permis aux points focaux de faire le suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la SNPREV et de coordonner les activités réalisées au cours de cette année achevée. Nous devons souligner que les interventions enrichissantes des membres du comité ont favorisé la promotion d'une coordination intégrée.

Pendant ces réunions, les représentants de certains Ministères tels que le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Sécurité publique, communication, ont soumis leur plan d'activité sectoriel détaillé conformément au plan d'action, les formations et les ateliers susmentionnées dans les différents piliers, et qui ont été organisés.

En 2019, le comité s'est focalisé sur le renforcement des capacités de ces membres en facilitant leur participation à divers ateliers.

Le comité a également assuré la vulgarisation de la SNPREV dans les institutions nationales, et auprès de grand public.

En 2020, il est attendu que le comité prépare une base de données pour l'identification des dangers liés à l'extrémisme violent afin que les activités des autres piliers soient mises en œuvre efficacement.

2. Participation du comité à un atelier sur la préparation d'une stratégie antiterroriste

Du 4 au 6 Novembre 2019, le Centre Africain de Recherche sur le Terrorisme (CART) dans sa mission de lutte antiterrorisme a convié le comité dans un atelier de préparation d'une stratégie antiterroriste pour la République Centrafricaine. Cet atelier de trois (3) jours, pour des raisons techniques, n'a pas abouti au résultat escompté d'où le report de la mission à une date ultérieure encore indéfinie.

V. Leçons apprises

1. Familiarisation avec les procédures administratives du Programme des Nations Unies pour le développement

Certains membres du comité de coordination avaient déjà ou travaillent de manière directe ou indirecte avec le PNUD. Toutefois, en tant que membre du comité PEV, ils se sont familiarisés avec les procédures instaurées par le système des Nations Unies en général et par le PNUD en particulier.

Aussi, tout au long de l'année 2019, ils se sont adaptés aux procédures financières et à la gestion budgétaire d'un projet selon les normes établies par le PNUD et des autres partenaires financiers et techniques afin d'être en mesure de proposer et de réaliser des activités pertinentes et cohérentes dans le cadre de la mise en œuvre de la SNPREV.

2. Appropriation de la stratégie par les points focaux membres du comité

Appelés à devenir acteurs de premier rang dans la mise en œuvre de la SNPREV, les points focaux membres du comité se devaient de comprendre pleinement les enjeux, tenants et aboutissants de ladite stratégie. Les nombreux ateliers, formations, et sensibilisations qui ont eu lieu à Yaoundé ou à Bangui leur ont favorisé l'appropriation du document. Ils ont pu réaliser des activités pertinentes dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie destinées à de nombreux pans de la société civile. Cette appropriation de la stratégie par les membres du comité est notable au vu des nombreuses allocutions de qualité de la part des points focaux lors d'ateliers de sensibilisation et de formation qui se sont déroulés tout au long de l'année 2019.

3. Aptitude dans la communication pour la vulgarisation de la SNPREV

En plus de l'appropriation de la SNPREV, les membres du comité PEV ont dû apprendre à vulgariser le contenu du document afin d'en faire sa diffusion, pour que la société centrafricaine s'accapare de son contenu et en fasse écho dans les relations sociales qu'ils entretiennent avec leurs pairs ; le but poursuivi ainsi est de prévenir les risques de radicalisation et de l'extrémisme violent. Au cours des nombreux ateliers de formation, les membres du comité PEV ont appris à propager le langage institutionnel inscrit dans le document officiel de la stratégie pour

transmettre de manière simple mais effective son contenu à la société civile. La journée de vulgarisation organisée en décembre a également été l'occasion d'informer la société centrafricaine quant à l'existence de la stratégie et lancer officiellement sa mise en œuvre sur le territoire centrafricain.

VI. Défis

1. Instabilité institutionnelle

Le comité de coordination a connu des difficultés dans la coordination des activités avec les multiples changements de certains points focaux, ce qui a impacté négativement sur les activités du comité. Pour remédier à ce défi, un arrêté nominatif avait été proposé au ministre de tutelle qui a été validé et publié le 17 décembre 2019.

2. Indisponibilité de siège

A la mise en place du comité de coordination, le ministère de tutelle lui avait affecté un bureau dans l'enceinte du ministère de l'Intérieur Chargé de la Sécurité Publique au sein de la Primature. Mais le local avait été aussitôt réaffecté à une autre organisation. Depuis le comité peine à trouver un local disponible pour favoriser un climat de travail et assurer l'efficacité des membres du comité de coordination.

3. La Mobilisation des Ressources

Au cours de l'année, le comité de coordination de la SNPREV a pu exécuter certaines activités grâce à l'appui de quelques partenaires financiers cités plus haut. Toutefois l'un des défis majeurs demeure la mobilisation de ressources qui pourrait faciliter la réalisation de nombreuses autres activités prévues dans le plan d'action de la SNPREV.

VII. Les partenaires et appuis financiers

Le comité de coordination sous tutelle du ministère de l'Intérieur chargé de la sécurité publique dispose depuis le début de l'année d'un secrétariat exécutif qui est chargé de faire l'orientation et le suivi des activités de la coordination.

Le comité de coordination depuis l'élaboration de la stratégie et la mise en place du comité au cours de l'année 2019, a bénéficié des financements du PNUD et du gouvernement Japonais.

Grâce à ces financements, les activités proposées dans les plans d'action sectoriels des différents ministères ont pu être effectuées.

Il est également important de souligner le soutien apporté par le CIEDES dans son partenariat avec le gouvernement pour la tenue de la conférence sous régionale sur la radicalisation et l'extrémisme violent. Ce fut l'occasion donnée aux pays de la sous-région de découvrir les efforts capitalisés par le comité de coordination dans les activités de prévention en République Centrafricaine.

VIII. Les recommandations

1. Elargir la mobilisation des partenaires techniques et financiers de la SNPREV aux bailleurs qui financent le RCPCA en vue de disposer des moyens nécessaires pour sa mise en œuvre.
2. Renforcer la stabilisation institutionnelle des points focaux sectoriels en officialisant, par la prise d'un texte, la participation des suppléants aux réunions de coordination en l'absence des titulaires.
3. Disposer d'un bureau opérationnel en permanence pour rendre plus visibles les activités du comité de coordination.